

Les brèves du Sundep-Solidaires Paris

Avril 2026



Rendez-vous **PAIE** au rectorat le 17 avril, [contactez-nous](#) pour suivre votre dossier.

Le **Sundep-Solidaires Paris** vous accompagne : moins de blabla, plus de combat !

Assurance-chômage à la suite d'une rupture conventionnelle : le recul !

Un **nouvel accord** a été signé entre certaines organisations syndicales et patronales fin février 2026. Le gouvernement avait, dans le viseur, les indemnités liées à la rupture conventionnelle du contrat entre salarié·es et employeurs, jugées trop coûteuses ! Le Parlement doit se prononcer courant avril.

Soi-disant pour renforcer l'incitation à la reprise d'activité, l'accord prévoit une **diminution de la durée maximale de l'indemnisation** : 15 mois pour les salarié·es de moins de 55 ans ; 20,5 mois pour les plus de 55 ans ; 30 mois pour résidant·es en outre-mer.

Le **Sundep-Solidaires Paris** dénonce une politique d'austérité qui favorise une fois de plus le capital face au travail ! La CFDT, FO et la CFTC n'ont pourtant pas hésité à apposer leur signature, notamment à côté de celle du MEDEF ! **Lisez** le [communiqué de presse](#) de l'Union syndicale Solidaires.

Rompre la période d'essai en raison de la grossesse d'une salariée : c'est non !

L'Arrêt de la Cour de cassation du 25 mars 2026 ([Pourvoi n° n° 24-14.788](#)) rappelle que l'employeur ne doit pas prendre en considération l'état de grossesse d'une femme pour rompre son contrat de travail au cours d'une période d'essai. Par une **inversion de la charge de la preuve**, il appartient donc à l'employeur d'établir que sa décision est justifiée par des éléments sans lien avec l'état de grossesse de la salariée·e.

Attention calendrier modifié

Notre article - [mouvement 2d degré - 2^e phase](#)

Les enseignant·es pourront saisir dix des vœux **du vendredi 17 avril (16h) au mercredi 6 mai 2026**.

Téléchargez le [calendrier actualisé](#) sur [notre site](#).

Notre article - [mouvement 1er degré - 2^e phase](#)

Vous avez participé à la première phase du mouvement en déclarant votre intention de muter. Vous pouvez transmettre vos vœux **jusqu'au 4 mai 2026**, en ligne, via le formulaire dédié sur le portail [Colibris](#).

Retrouvez la [liste des postes vacants](#) sur [notre site](#).

Nos articles - [hors classe - classe exceptionnelle - chaire supérieure](#)

CCMA du 19 juin : examen des candidatures d'avancement. [Contactez-nous](#) pour suivre votre dossier.

Le Sundep-Solidaires Paris vous souhaite un beau printemps !

Solidaires, même quand ça dérange !



Nous contacter

01 83 94 67 85 ou 06 43 49 96 40

sundep.paris@gmail.com

Nous rejoindre

en téléchargeant

votre [bulletin d'adhésion](#)



SUNDEP-Solidaires Paris – Bourse du Travail -Annexe Varlin- 85 rue Charlot 75003 PARIS

Permanence tous les vendredis à partir de 15 heures – Bureau 316

site web national : <https://www.sundep.org> - site académique : <https://www.sundep.paris.org>

siège social : 31 rue de la grange aux belles 75010 PARIS